



## Impôt à la source

# Livret à l'usage des débiteurs de prestations imposables (DPI)

Sur simple inscription à BE-Login, le cyberportail du canton de Berne, vous pouvez effectuer en ligne, dans l'espace «Impôts», toutes les formalités de retenue de l'impôt à la source (enregistrement de vos collaborateurs imposés à la source [PIS] et de leur changement de situation, établissement et transmission des décomptes et communication avec l'Intendance des impôts du canton de Berne). C'est simple, pratique et sûr.

- Si vous utilisez BE-Login > Impôt à la source, vous n'avez plus besoin de déclarer les personnes imposées à la source sur le formulaire d'annonce usuel.
- Vous pouvez enregistrer les nouvelles personnes imposées à la source en quelques clics de souris et en toute simplicité. Vous pouvez établir le décompte de ces personnes immédiatement après les avoir enregistrées.
- Vous avez accès à tout moment, sur Internet, au registre complet de vos employés imposés à la source et aux décomptes que vous avez déjà saisis.
- Vous établissez en quelques clics les décomptes d'impôt à la source.

- Si vous utilisez BE-Login > Impôt à la source, vous bénéficierez d'une commission de perception de 2 % des impôts que vous aurez retenus à la source; si vous établissez les décomptes sur le formulaire, la commission est de 1 %.

## Inscription et accès

Pour vous identifier sur BE-Login > Impôt à la source, vous avez besoin de votre adresse e-mail, d'un mot de passe et d'une liste de codes ou d'un code reçu par SMS, comme cela est courant pour l'e-banking. Mais avant cela, vous devez vous inscrire, en vous rendant sur [www.taxme.ch](http://www.taxme.ch). L'inscription se déroule en deux étapes.

### 1<sup>ère</sup> étape: inscription à BE-Login

[www.taxme.ch](http://www.taxme.ch) > Impôt à la source

- Pour vous inscrire à BE-Login, vous aurez besoin d'une adresse e-mail valable et d'un mot de passe de votre choix. Comme l'identification se fait aussi au moyen d'un code, vous devrez choisir, au moment de votre inscription, si vous souhaitez recevoir une liste de codes ou si vous préférez recevoir ces codes par SMS.
- Pour des raisons de sécurité, vous devez vous soumettre à une procédure unique d'authentification avant de pouvoir utiliser nos services en ligne. Vous aurez besoin de votre n° GCP, qui figure sur tous les courriers que vous adressez à l'Intendance des impôts du canton de Berne.

### 2<sup>ème</sup> étape: inscription à BE-Login Impôt à la source

Identifiez-vous sur BE-Login, puis rendez-vous dans l'espace «Impôts» et sélectionnez «S'enregistrer pour l'impôt à la source».

- Complétez les champs, puis acceptez les conditions d'utilisation.
- Vous aurez accès à BE-Login > Impôt à la source dans un délai maximum de trois jours ouvrés.

## Contact

Pour tout renseignement technique, veuillez vous adresser à:

Intendance des impôts du canton de Berne  
Impôt à la source  
Case postale, 3001 Berne

+41 31 633 60 14  
qst.sv@be.ch

Vous trouverez de plus amples informations sur l'impôt à la source sur [www.be.ch/taxinfo](http://www.be.ch/taxinfo)